

Informations de base	
2024/2919(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Règles concernant les demandes d'enregistrement d'indications géographiques des boissons spiritueuses, les modifications du cahier des charges, l'annulation de l'enregistrement et le registre Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 3.10.06.08 Vin, boissons alcoolisées et non-alcoolisées 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
30/10/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)08003	
30/10/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/01/2025	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2919(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/10/01331

Portail de documentation			
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé

--